

DOSSIER de presse

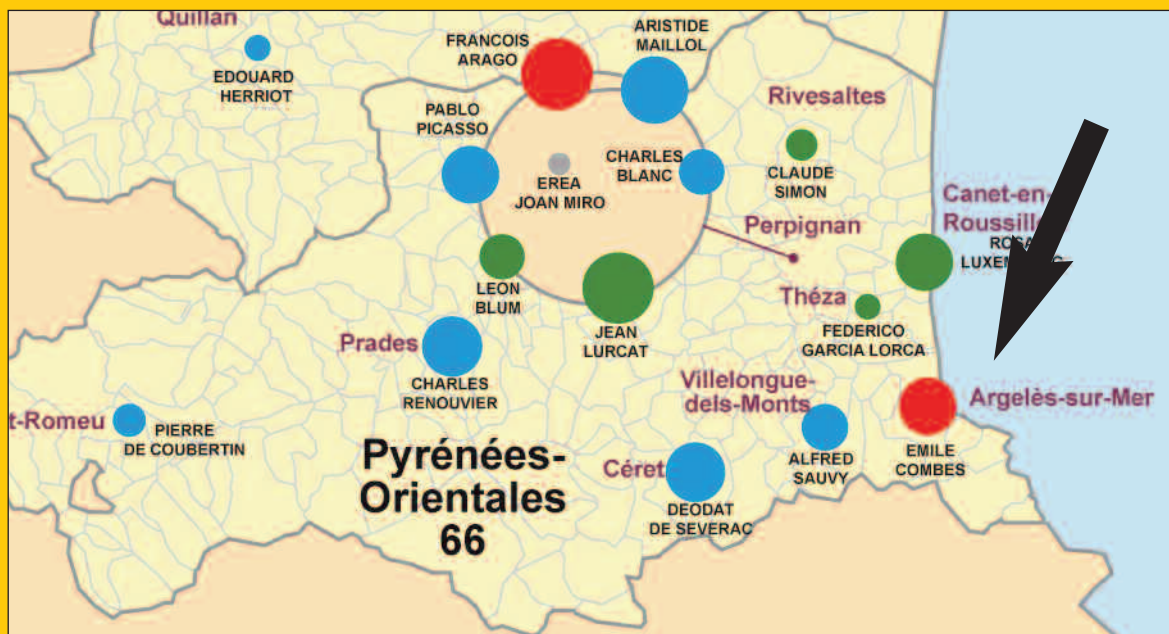


www.laregion.fr

Jeudi 10 septembre 2009

Des conditions d'études optimales pour garantir la réussite scolaire

Présentation de la programmation du lycée d'Argelès-sur-Mer



contact presse
Sabrina DRIDI
04 67 22 86 46 /// 06 07 75 52 82
dridi.sabrina@cr-languedocroussillon.fr

La Région s'engage : la création du lycée d'Argelès-sur-Mer est indispensable !

La Région a décidé la construction d'un nouveau lycée public sur la commune d'Argelès-sur-Mer. Elle a prévu un budget de 50 millions d'euros pour la réalisation de cet établissement d'enseignement général et professionnel.

● Répondre aux besoins de qualification des 70 000 jeunes du bassin d'emploi de Perpignan

Le bassin d'emploi de Perpignan doit faire face à une augmentation du nombre de jeunes de moins de 20 ans. Il devrait passer de 69 000 en 2000 à 71 000 en 2010 et atteindre les 74 000 en 2020, selon les prévisions de l'INSEE. Ce bassin présente un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques, telles que la précarité sociale, la précocité des sorties de l'école et la constance du nombre de jeunes à former dans les prochaines décennies.

La construction d'un lycée à Argelès-sur-Mer permettra de renforcer l'offre éducative de proximité et réduire la fréquence des sorties précoces du système scolaire.

● Rétablir l'équilibre et favoriser les conditions d'études des lycéens

Le Département des Pyrénées-orientales est sous équipé en lycées. En 2004, il comptait 1 121 élèves par établissement contre 307 en Lozère, 839 dans l'Aude, 950 dans le Gard et 1 066 dans l'Hérault.

Le sud du département accueille le lycée d'enseignement professionnel de Villelongue-dels-Monts. Le lycée de Céret reçoit plus de 1 100 élèves toutes sections confondues. Les secteurs d'Argelès-sur-Mer, Elne, Côte Vermeille comptait 1103 lycéens dont 753 scolarisés à Perpignan et 350 à Céret.

La construction d'un lycée à Argelès-sur-Mer va permettre de désengorger ces établissements, en privilégiant des établissements à taille humaine et en renforçant la mixité sociale. Ce lycée permettra également de rénover les ateliers des sections hôtellerie du lycée Léon Blum de Perpignan. La Région ne peut pas, en effet, s'engager financièrement dans une restructuration alors que les sections doivent normalement être transférées au futur lycée d'Argelès.

● Offrir aux 1 200 lycéens de la Côte Vermeille et d'Argelès-sur-Mer, un lycée polyvalent de proximité

Face à ce problème de sureffectifs, la Région a décidé, dès 2005, de construire un lycée à Argelès-sur-Mer pour rétablir un meilleur équilibre et favoriser les conditions d'études des lycéens.

- ◆ Ce futur lycée accueillera des sections d'enseignement général et professionnel. Il proposera également une filière de brevet de technicien supérieur consacré aux métiers du tourisme et de la restauration, formations actuellement dispensées exclusivement au lycée Léon Blum de Perpignan.
- ◆ Sa construction évitera aussi aux jeunes domiciliés entre Cerbère et Collioure, de réaliser de longs trajets pour suivre des cours en sections générales au lycée de Céret, trop éloigné.

La Région poursuit les démarches en vue de construire le lycée avant 2013. Elle envisage, également, une augmentation de la fréquence des TER sur la ligne Perpignan-Cerbère, grâce à la création d'une navette ferroviaire.

La Ville d'Argelès-sur-Mer a, pour sa part, engagé les travaux de modernisation de la route qui doit desservir le lycée. **Elle a cédé le terrain pour la construction du lycée, à la Région, pour un euro symbolique.**

Maîtrise d'ouvrage :

- ✓ Région Languedoc-Roussillon
- ✓ Ville d'Argelès-Sur-Mer : construction d'un gymnase et aménagement des voies d'accès au lycée.

● Soutenir l'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics

Le bassin de l'emploi de Perpignan se caractérise par un parc d'établissements, où prédominent des entreprises de taille moyenne, en forte croissance ces dernières années. Industries agro-alimentaires et surtout commerce et transport dessinent la spécialisation économique de l'emploi du bassin qui se développe notablement, tant dans les services que l'industrie.

Or l'offre de formation ne fait que partiellement écho aux emplois locaux, les spécialités hôtellerie, tourisme, agriculture, transport, commerce et bâtiment étant peu développées au regard de leur importance dans l'emploi local. En outre, cette offre de formation est largement concentrée sur Perpignan, au sein du Lycée Léon Blum (hôtellerie, restauration, tourisme).

Une option professionnelle vers les métiers du transport, de la logistique ou du sanitaire et social permettrait à l'appareil de formation de répondre plus complètement à la demande économique en qualifications des entreprises locales et départementales.

Emplacement

Le lycée sera construit sur un terrain acquis par la ville d'Argelès-sur-Mer en 2004, à Taxo. D'une superficie de 67 413 m², ce terrain entre Elne et Argelès-sur-Mer se trouve à proximité des voies de circulation (RD 914- RD 918- RD 81) et de la voie ferrée Perpignan - Cerbère. Une enveloppe de 25 millions d'euros, en autorisation de programme, a été votée par le Conseil régional, pour la réalisation de cet établissement d'enseignement général et professionnel. Cela va lui permettre de lancer les études nécessaires à la réalisation du lycée qui portera le nom d'Emile Combes.

3

1,3 milliard d'euros dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement 2005-2010 pour la construction de lycées neufs et la rénovation des établissements scolaires

La Région a souhaité doter le territoire d'établissements scolaires de qualité et adaptés aux nouvelles pratiques pédagogiques.

Dans le cadre du Programme pluriannuel d'investissement, la Région a pris en charge la réhabilitation d'ici 2010 de 70 établissements situés dans les cinq départements.

→ Dans les Pyrénées-Orientales :

▶ Céret

- ✓ Lycée Déodat de Séverac : restructuration (9,5 millions d'euros)

▶ Prades

- ✓ Lycée Charles Renouvier : restructuration (24,7 millions d'euros)

▶ Théza

- ✓ Lycée Federico Garcia Lorca : travaux de reprise thermique et construction d'une serre (4,3 millions d'euros)

▶ Villelongue-dels-Monts

- ✓ Lycée Alfred Sauvy : restructuration (14,5 millions d'euros)

▶ Perpignan

- ✓ Lycée Aristide Maillol : confortement de l'auvent de l'entrée et travaux de mise en sécurité (3,4 millions d'euros)
- ✓ Lycée Charles Blanc : reconstruction des ateliers (19,3 millions d'euros)
- ✓ Lycée Pablo Picasso : travaux d'aménagement du parking (250 000 euros)
- ✓ EREA Joan Miro : Restructuration de l'établissement (10,4 millions d'euros)

▶ Font-Romeu

- ✓ Lycée Pierre-de-Coubertin : restructuration de la salle de conférences (200 000 euros)

▶ Rivesaltes

- ✓ Lycée Claude Simon : mise en conformité du système de sécurité incendie et installation d'un capteur solaire (250 000 euros).

Plus de 414 millions d'euros pour le département des Pyrénées-Orientales depuis 2004 dont plus de 42,1 millions d'euros pour la Communauté de Communes de la Côte Vermeille

La Région a réalisé, entre autres, les actions prioritaires suivantes :

► Education : 193 M€

- ✓ 25M€ pour la construction du nouveau lycée Emile Combes, à Argelès-sur-Mer.
- ✓ 17 M€ pour la réhabilitation et l'extension du lycée Charles Blanc à Perpignan.
- ✓ 10,7 M€ pour la restructuration des locaux du lycée François Arago de Perpignan.
- ✓ Plus de 8,7M€ au titre de la réhabilitation du patrimoine, des équipements, de l'accompagnement, du fonctionnement, de la maintenance et de l'accompagnement éducatif du Lycée professionnel Alfred Sauvy de Villelongue-dels-Monts.

► Formation apprentissage : 89 M€

- ✓ 2 M€ pour la construction d'un nouveau CFA à Rivesaltes.
- ✓ 1,58 M€ pour les établissements de formation sanitaire.
- ✓ Plus de 31 000€ au titre du programme régional qualifiant au GRETA Vallespir Côte Vermeille.
- ✓ Plus de 211 000€ pour l'action préparatoire à l'insertion au GRETA Vallespir Côte Vermeille et à l'IRFA sud LR.
- ✓ Plus de 49 700€ au Centre équestre de Can de Loste.

► Infrastructures et ferroviaire : 30,24 M€

- ✓ 4,04 M€ pour l'aménagement de la RN 116 entre Ille et Mont-Louis
- ✓ 3,32 M€ pour l'extension du chantier de transports combinés rail / route de Perpignan / Saint-Charles
- ✓ 1,22 M€ pour l'aménagement de la RD 117
- ✓ 157 500€ pour la route départementale 618 réalisant la liaison Argelès-sur-Mer / le Boulou.
- ✓ 316 000€ pour le recalibrage des ouvrages de protection contre la houle et le projet de réalisation du troisième quai de commerce du port de Port-Vendres.

► Culture et patrimoine : 20,27 M€

- ✓ 500 000 € pour la médiathèque des Albères.
- ✓ 500 000 € pour la médiathèque de la communauté de communes du Roussillon Conflent.
- ✓ 500 000 € pour la restructuration de la maternité d'Elne.
- ✓ 15 000€ ont été attribués au Festival les déferlantes d'Argelès-sur-Mer.
- ✓ 12 000€ pour l'exposition d'art contemporain au Musée d'art moderne et à la galerie municipale du Tenydior.

► Environnement : 18 M€

- ✓ 1,88 M€ pour l'aménagement global de la baie de Paulilles.
- ✓ 412 928 € pour les travaux de protection des lieux urbanisés contre les déversements de crues de la Têt.
- ✓ 275 450 € pour l'installation photovoltaïque de l'Hôtel d'agglomération de Perpignan.

► **Economie rurale, littorale et touristique : 16,30 M€**

- ✓ 800 000 € pour l'aménagement du domaine skiable de Font-Romeu.
- ✓ 440 000 € pour la promotion des vins régionaux.
- ✓ 320 000 € pour la création d'un moulin à huile sur la Communauté de communes du Roussillon Conflent.

► **Action territoriale : 16,11 M€**

- ✓ 847 800 € pour la réalisation d'un passage public du parvis de la gare au boulevard Assisclle à Perpignan.
- ✓ 294 832 € pour la création de 64 logements sociaux dans le lotissement Saint Pierre à Argelès-sur-Mer.
- ✓ 198 913 € pour la création de 153 logements étudiants à Perpignan.
- ✓ Plus de 96 000€ pour la création de 26 logements sociaux, à Saint André.
- ✓ 88 000€ pour l'amélioration de 26 logements sociaux « le Lamparo », à Port-Vendres.
- ✓ 28 000€ pour la réhabilitation de la place Orphila, de la Commune de Collioure.

► **Sport jeunesse : 9,16 M€**

- ✓ 1,6 M€ pour l'agrandissement du stade Aimé Giral à Perpignan.
- ✓ 760 000 € pour la rénovation du stade Gilbert Brutus à Perpignan.
- ✓ 500 000€ pour l'aménagement d'un espace sportif et de loisir à proximité du Fort Miradou.
- ✓ 350 000 € pour la construction d'une salle de sport à Pia.
- ✓ 120 000€ pour la réhabilitation du complexe sportif Paul Cervello à Collioure.

► **Aides aux entreprises : 7,40 M€**

- ✓ 1,57 M€ pour le programme d'appui à l'entreprise en croissance.
- ✓ 1 M€ pour les implantations d'activités.
- ✓ 800 000 € pour l'aide à l'extension de la chocolaterie Cantalou.
- ✓ 781 332 € pour le programme PACTE afin de favoriser l'entrepreneuriat en région.

► **Recherche et enseignement supérieur : 7,30 M€**

- ✓ 1,21 M€ pour l'UFR STAPS de Font-Romeu.
- ✓ 400 000 € pour la maison des Pays catalans.
- ✓ 152 450 € pour la 2^{ème} tranche de restructuration des IUP de Perpignan.

Notes



presse



la Région
Languedoc
Roussillon

contact presse
Sabrina DRIDI
04 67 22 86 46 /// 06 07 75 52 82
dridi.sabrina@cr-languedocroussillon.fr